

CHAMBRE DES DÉPUTÉS GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier Service des Commissions Tél: +352 466 966 224 / 347 Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Félix Braz Ministre de la Justice L-2934 Luxembourg

Luxembourg, le 6 mars 2019

Objet: Pétition 1223 – D'Volljähregkeet op 17 Joer erofsetzen

Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 28 février 2019, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit:

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés

PETITION 1223

Intitulé de la pétition:

D'Volljäregkeet op 17 Joer erofsetzen

But de la pétition:

Gudden Moien, ech wéilt eng Petition aféieren fir d'Volljäregkeet op 17 erofzesetzen! Well ech fannen dass een mat 17 scho wäit genuch as fir Responsabilitéit ze iwwerhuelen! An Recht huet fir säi Liewen ze bestëmmen!

Dépôt: le 15.02.2019 à 08:23 Pétitionnaire: Ralph Fohl



CHAMBRE DES DÉPUTÉS GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier Service des Commissions Tél: +352 466 966 224 / 347 Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Ralph FOHL

Luxembourg, le 6 mars 2019

Objet : Votre pétition publique 1223 – D'Volljähregkeet op 17 Joer erofsetzen

Monsieur,

Veuillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Monsieur le Ministre de la Justice en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés